

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey		Date d'inspection Le 17 avril 2026	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de permis 2010522	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
------------------------------------------------------	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement le matin, pour une inspection de surveillance. - Lors de la visite, le ratio est respecté. - Les médicaments sont rangés dans la cuisine dans le réfrigérateur, dans une boîte noire barrée sous clé et hors de la portée des enfants. Les fiches d'administration des médicaments sont remplies au besoin. - Aucun médicament sur ordonnance se trouve présentement en garderie. - Les activités quotidiennes sont délibérément planifiées et documentées dans l'établissement agréé et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. L'éducatrice utilise l'agenda et à ajouter des photos des activités sur le mur. - La routine quotidienne dans la garderie éducative inclus; des jeux extérieurs pendant 1 heure au moins par période 4 heures, lorsque la météo le permet et que la majorité des enfants sont présents. De plus, les heures de repas reconnues et des collations à chaque 3 heures sont servies quotidiennement aux enfants. Pour finir, une période de repos d'une durée établie selon les besoins de chaque enfant. - L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. - Observations: À mon arrivée, les enfants rentraient de l'extérieur. Lors des jeux libres, les enfants regardaient des livres, faisaient des dessins, jouaient dans la cuisinette, se déguisaient et construisaient avec des blocs. L'éducatrice était engagée dans les jeux avec les enfants et participait à des constructions avec des blocs. - Discussions avec l'exploitante concernant les maladies transmissibles. J'ai remis les nouvelles affiches sur les maladies transmissibles.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 17 avril 2026

Date

original signé par

Le 17 avril 2026

Julie Hickey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"